



LE GROUPE IMESTIA S'ENGAGE DURABLEMENT
DANS LE DÉVELOPPEMENT DE VOS PROJETS



1.2.3 OCTOBRE 2013
LA GAILLARDE AUX ISSAMBRES

COMPTÉ RENDU

RESTAURATION

Quatre sociétés couvrent l'ensemble des besoins liés à la restauration collective. Audit, conseil, formation, assistance technique, logiciel de gestion, centrale de référencement certifiée. Au service des comités d'entreprise, des collectivités territoriales et des entreprises, Imestia Restauration participe à la création de **15 millions de repas chaque année.**



IMMOBILIER

Deux filiales au service des villes et de leurs projets urbains dans le respect des normes environnementales. Mise en œuvre d'opérations complexes sur fonciers privés ou publics, conception et réalisation de programmes immobiliers de qualité, **conseil et accompagnement des CE-CCE dans leurs projets immobiliers.** Imestia Immobilier réalise et participe à la construction d'environ **600 logements par an.**



Saint-Denis (93), Résidence Hôtelière à l'initiative de l'ANCAV - IT, Partenariat Interconstruction, Architecte André Fourmier.



www.imestia.fr



UN POLE DU TOURISME SOCIAL
AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE

Nous voulons un autre monde, à nous de le construire !

La 11^e Assemblée générale de l'ANCAV-TT a pointé les enjeux du Tourisme Social face aux profondeurs de la crise dont les multiples conséquences pèsent sur les salariés et leur famille.

Dans une société bousculée, fracturée, avec des stigmates extrêmement dangereux pour la cohésion sociale, l'exigence de faire vivre les solidarités et de se rassembler devient de plus en plus prégnante. Alors que le gouvernement et le patronat veulent voir nos concitoyens marqués du sceau du pessimisme quant à leur avenir ou victimes de l'idéologie de la résignation, les 300 délégués présents à notre AG répondent avec l'ambition d'ouvrir d'autres perspectives à notre peuple.

La revendication est un élément de transformation sociale et d'issue face à la crise. Plus les revendications vont progresser en matière de salaire, de pouvoir d'achat, de retraite, d'emploi et plus nous pourrons sortir de la crise. Le droit aux vacances n'est pas en dehors de ces enjeux.

Cette démarche revendicative est nécessaire pour faire grandir les exigences, reculer les inégalités et ainsi gagner la bataille des droits :

- à un salaire permettant de vivre dignement ;
- à l'emploi, à la formation professionnelle ;
- à l'éducation, à la santé, au logement ;
- aux vacances, aux loisirs, aux sports, à la culture pour tous ; cela dépend plus particulièrement de nos responsabilités propres.

Conjuguer l'ensemble de ces droits, c'est intégrer notre démarche dans l'action revendicative portée par le mouvement syndical et plus particulièrement par la CGT. Dans une société qui affiche au fronton de ces édifices publics « liberté-égalité-fraternité », il n'y a pas de droit mineur et marginal.

La vie de chaque homme et femme est un tout indissociable. C'est bien le sens des grandes conquêtes ouvrières qui ont conjugué les droits fondamentaux de la vie et les besoins de notre temps.

Raisonner ainsi, c'est donner du sens et du contenu à notre engagement pour le droit aux vacances. C'est nous inscrire dans une volonté d'émancipation des individus.

Le document adopté à la 11^e Assemblée générale porte ces exigences.

Trois débats ont également ponctué notre assemblée autour des thèmes :

- « Solidarité et mutualisation, une force au service de tous ! » à partir de l'initiative le retour des mineurs à la Napoule ;
- « L'ANCAV-TT, outil de la CGT, quelle place et quel rôle pour chacun ? » en présence de la confédération ;
- « Tourisme social rassemblé, comment et pour quels objectifs ? » en présence de plusieurs partenaires du TSA.

Ils ont permis de confronter les points de vue d'organisations et de collectivités issues de divers horizons mais partageant des valeurs communes avec le souci permanent de répondre aux besoins et attentes de nos concitoyens pour des vacances de qualité.

Le débat général sur le document d'orientation a donné de la cohérence à nos travaux. Les différentes interventions ont insufflé une dynamique d'action et de conquête que nous devons maintenant transmettre plus largement dans toutes les composantes de l'ANCAV-TT.

Ces valeurs émancipatrices, il nous faut maintenant, modestement et à notre niveau, les transmettre et les faire partager par le plus grand nombre de salariés, de jeunes, de retraités et de privés d'emploi.

L'ANCAV-TT et ses adhérents, au cœur du tourisme social et solidaire, doivent contribuer à faire du droit aux vacances un enjeu de société.

Comme le dit la chanson « Je rêvais d'un autre monde ». Nous, nous voulons le construire.



Gilles Pinato
Président de l'ANCAV-TT

Conception : Boréal
Crédits photos : Jamalidine Oudni
Illustrations : Pierre Corneloup
Impression : Rivet

Accueil



La première journée a permis aux nombreux délégués de se retrouver, d'échanger avant le début des travaux.

Un instant qui participe aussi à la bonne tenue d'une Assemblée générale, passage obligé pour sa réussite.

Un accueil assuré par l'équipe de l'ANCAV-TT, avec la participation des camarades de collectivités et le personnel du village.

Merci à toutes et à tous.





Zoom sur les mandats et les votes

Représentativité :

- Plus de **60%** des CE, COS, CASC copropriétaires adhérents étaient présents ou représentés ;
- Nous frôlons les **100%** pour les associations de proximité et les sociétés civiles des villages vacances ;
- **100%** des membres fondateurs ont participé à l'AG ;
- **63%** des CE non-copropriétaires étaient présents et **52%** pour les organisations de la CGT.

Quelques indicateurs à retenir :

Seulement **23% de femmes** ont assisté à nos travaux, ce qui confirme la nécessité de mieux travailler la notion de parité au sein de notre association.

73 délégués, dont de nombreux jeunes, ont assisté à leur première AG. Ce chiffre est en augmentation depuis la 10^e Assemblée générale, ce qui nous confère des responsabilités nouvelles dans la transmission des savoirs et de la connaissance.

La moyenne d'âge était de **52 ans**. Là aussi, nous avons besoin de faire des efforts en termes de rajeunissement.

Au total, c'est près de **300 délégués et invités** qui ont participé à notre rencontre.

68,36%

c'est le taux de représentativité à notre 11^e Assemblée générale qui permet de valider toutes les décisions votées.

Sur le vif : expressions choisies

Cette 11^e AG va compter pour le pôle.

La formation syndicale pour mieux maîtriser le contenu et le sens des activités sociales et culturelles, une nécessité.

S'inspirer d'expérience de travail en commun entre l'association de proximité et d'autres partenaires.

Toujours mieux affirmer le rôle et la place des copropriétaires dans les sociétés civiles.

Dans plusieurs régions un partenariat entre Cezam et le réseau ANCAV-TT a vu le jour pour répondre aux besoins des salariés de l'artisanat.

Comment transmettre les savoirs et savoir-faire aux jeunes qui prennent des responsabilités dans le CE ?

Peut-on concevoir qu'un CE, COS, CASC copropriétaire, ne soit pas adhérent à son association de proximité ?

Nous avons besoin d'un patrimoine de qualité pour mieux répondre aux besoins des salariés.

Rendre plus visibles nos valeurs humanistes.

La solidarité c'est notre tasse de thé bien sûr!



Dans tous les patrimoines, il y a des besoins urgents de rénovation, de modernisation.

Mieux définir la responsabilité des présidents de villages de vacances.

Nous avons besoin d'un outil informatique qui donne de la cohérence et de l'efficacité à notre réseau.

Intégrons dans notre réflexion la modification du tissu industriel, l'évolution du salariat.

Dans les garages automobiles, nous avons une structure qui joue le rôle d'un CE national pour les activités sociales et culturelles.

Difficile de mobiliser les salariés sur les questions du tourisme social quand ils ont des craintes sur l'avenir de leur emploi.

Dans les collectivités territoriales, faire reconnaître les CASC dans le statut.

Il faut marcher sur nos deux jambes : patrimoine et association.

Il existe des structures, des collectivités qui prennent en compte et ouvrent des droits aux salariés intermittents.

Le fond national des activités sociales (FNAS) des entreprises artistiques et culturelles n'est pas un modèle mais un exemple de ce que nous pouvons faire.

Les intérimaires sont des salariés à part entière.

Sur les ASC, doit-on répondre à des demandes ou à des besoins ?

Celui qui ne veut rien faire trouve un prétexte, celui qui veut faire trouve un moyen.

Nous avons ouvert des antennes du CER Cheminots à l'association locale, pour s'ouvrir à d'autres dans la proximité.

Quel modèle de gestion demain dans les sociétés civiles ?

Le Chèque vacances ne peut être réfléchi que dans le cadre de l'épargne du salarié et un abondement de l'employeur.

La résidence JB Clément à Saint-Ouen, une expérience innovante, une construction économique et juridique originale.

Avec la nouvelle direction de Touristra, il nous faut renouer les fils du dialogue, retrouver la confiance.

Comment apporter les bonnes réponses aux salariés isolés ou sans institution représentative ?

Nous avons besoin d'être bons et sur la route de l'excellence, il ne peut y avoir d'excès de vitesse.

Dans les villages vacances, pas de modèle unique de gestion, mais des expériences différentes.

Pour les copropriétaires, deux objectifs : pérennisation de leurs investissements, réponses aux besoins de leurs ressortissants.



TOUS ENSEMBLE .. TOUS ENSEMBLE ... TOUS !

Document d'orientation



Le tourisme social : un enjeu de société

Le tourisme social, par son histoire forgée autour des grandes conquêtes du siècle dernier, par son identité et ses valeurs, reste la réponse adaptée aux besoins actuels pour favoriser l'accès aux vacances du plus grand nombre.

Le tourisme social et solidaire, issu notamment des organisations syndicales et des comités d'entreprise comme le tourisme associatif promu par divers mouvements progressistes, se trouve dans le collimateur du secteur marchand. Celui-ci entend dénaturer les pratiques du tourisme social, en voulant imposer la logique financière et la déréglementation des droits des salariés et des saisonniers, par exemple. Notre conception du tourisme social et solidaire, par son projet émancipateur, se différencie du secteur à finalité lucrative.

Le tourisme social est fragilisé, non seulement par les attaques politiques, mais également par la remise en cause de toutes aides publiques, notamment les subventions attribuées dans l'aide à la rénovation, alors que les installations de vacances vieillissent.

Pour être plus visible et plus utile, le tourisme social doit afficher avec plus de force sa vocation sociale, son identité fondée dans ses principes et valeurs solidaires et humanistes :

- Activités émancipatrices ;
- Politique tarifaire solidaire ;
- Mixité sociale, source d'enrichissement mutuel ;
- Action sociale soutenue en direction des publics fragilisés socialement, économiquement ou en situation de handicap ;
- Action culturelle dans une démarche d'éducation populaire ;
- Professionnels compétents et accueillants ;
- Politique d'intégration et de coopération dans le milieu d'accueil (commune, département, région) ;
- Contribution au développement durable, social et solidaire.

Placer le bien-être de l'humain et son développement comme finalité, reste notre ambition.

un bilan contrasté, une ambition inchangée

Contexte économique et social

L'exercice de la mandature qui s'achève aura été marqué par un contexte économique et social sans précédent, durant lequel des politiques d'austérité et liberticides auront été menées contre le contrat social dans notre pays, plongeant des millions de familles dans la spirale infernale de la paupérisation et de la désespérance. Tout comme la casse industrielle, orchestrée au nom de ces choix libéraux, aggrave davantage le recul des acquis sociaux, accentue les inégalités, nourrit le repli sur soi. Cet état d'esprit, que l'on croyait définitivement appartenir au passé des plus sombres pages de l'histoire de l'humanité, n'est en fait pas si lointain.

Bilan des 3 résolutions de la 10^e Assemblée générale

L'ANCAV-TT s'était engagée à interpeller l'État, les conseils régionaux afin d'obtenir les subventions nécessaires à la rénovation du patrimoine social et associatif.

Même si les campagnes électorales auront permis à l'ANCAV-TT de s'exprimer et d'interpeller les différents candidats, nous avons obtenu peu ou pas de résultats, tant les politiques d'austérité, visant à désengager les pouvoirs publics du champ du tourisme social, auront été fortes sous l'ère Sarkozy et peu à même de se rectifier, avec les choix actuels du gouvernement.

Malgré ce contexte, des actions sont en cours pour obtenir des subventions auprès des conseils régionaux de Rhône-Alpes, d'Île-de-France et du Languedoc-Roussillon, par exemple, sur des projets de réhabilitation et de rénovation.

Notre ambition est de généraliser toutes ces actions entreprises pour engager un vaste plan de rénovation sur les prochaines années, et ainsi remettre aux normes actuelles le patrimoine social mutualisé des CE, COS, CASC.

Dans le prolongement de la mise en place de notre schéma contractuel, issu de la renégociation de 2010, un mandat avait été donné à la direction de l'ANCAV-TT pour la mise en œuvre d'un fonds mutualisé entre toutes les sociétés civiles. Les obstructions de notre opérateur historique et la non application des différents contrats n'auront pas permis, à ce jour, d'approfondir les propositions faites pour la création de ce fonds. Les orientations votées à l'unanimité les 5 et 6 juin 2012, lors des assemblées générales de l'ANCAV-TT et des sociétés civiles, sont un point d'appui. Elles concourent à rétablir des règles de partenariat viables formalisées par des éléments précis via des contrats validant les droits et devoirs des parties signataires.

L'harmonisation des tarifs de la carte Loisirs représente un vrai défi pour tous les salariés n'ayant peu ou pas accès aux activités sociales et culturelles (ASC) ! C'est le cas pour la majorité d'entre eux dans notre pays (53 %).

Tous les adhérents de l'ANCAV-TT, à travers son Conseil d'administration et son réseau associatif, auront planché sur ce dossier. Des mesures concrètes sont à construire pour une mise en œuvre rapide afin de lancer une campagne d'adhésion nationale, prioritairement dans les territoires. C'est dans ce cadre que le Conseil d'administration s'engage avec le réseau associatif et en lien avec les organisations territoriales de la CGT à visiter tout au long de la mandature le plus grand nombre de CE, COS, CASC et collectivités afin que ces derniers prennent toute leur place au sein de notre pôle.

La mise en place d'un projet politique sur les ASC s'impose afin de répondre aux besoins des militants en charge de ces questions. Durant ce mandat écoulé, l'ANCAV-TT a créé un module de formation sur le droit aux vacances.

Pour être efficace, la 2^e résolution de 2010 nécessite des accords-cadres de partenariat, à commencer dans notre propre réseau, avec l'opérateur professionnel historique. Ce chantier doit être une priorité afin de consacrer notre énergie au déploiement de notre pôle auprès des CE, COS, CASC mais également sur les territoires auprès des salariés dépourvus d'instances représentatives.

Les expériences menées en Rhône-Alpes et en Poitou-Charentes sur les « maisons communes » ou celles de différents partenariats en territoire nécessitent un débat afin de faire le bilan sur les actions engagées. Tirer ensemble les enseignements de ces démarches permettrait de tracer des perspectives innovantes et, ainsi, d'aller au-delà de simples orientations politiques prises par certaines régions qui ont tendance à récupérer l'idée de « maisons des vacances pour tous », sans véritable traduction concrète pour le plus grand nombre de nos concitoyens.

Patrimoine social, réseau associatif, mutualisation !

Patrimoine

Au sein de l'ANCAV-TT, nous voulons renforcer notre démarche de mutualisation et de solidarité pour rendre accessible à tous le patrimoine du tourisme social, alors que les installations de vacances, créées durant la deuxième moitié du siècle dernier, nécessitent en majorité de lourds plans de rénovation ou de restructuration.

Le patrimoine commun des CE, COS, CASC n'est pas le seul à souffrir de dégradations et du désengagement des pouvoirs publics dans l'aide à la pierre. Nous pouvons trouver des alliés objectifs pour construire des projets, un rapport de force et revendiquer, une véritable politique d'aide à la pierre.

Nous avons besoin de construire des partenariats avec des acteurs du tourisme social qui partagent l'essentiel de nos principes, valeurs et objectifs démocratiques, solidaires, humanistes, émancipateurs, où le critère économique n'a d'autre ambition que de servir le progrès social.

À partir d'un socle référentiel partagé qui engage chaque partenaire, des structures mutualisées doivent donner un nouvel élan pour le développement du patrimoine du tourisme social et en améliorer la gestion. Il s'agit de bien définir en commun ces outils et leur vocation. La forme juridique - association, coopérative, mutuelle - n'étant que le moyen d'atteindre ces objectifs.

L'exemple de la création d'une résidence hôtelière du tourisme social à Saint-Ouen démontre, non seulement par son montage économique, mais également, par son ambition sociale nouée autour de partenariats innovants et mutuellement fructueux, les voies nouvelles que nous pouvons emprunter.

Il conviendra donc de redéfinir les actions revendicatives qui seront mises en œuvre par l'ANCAV-TT et tous ceux qui partagent ces objectifs, afin que l'aide à la pierre, et l'aide au départ, reprennent tout leur sens au sein des politiques sociales des gouvernements et des régions.



Résidence Jean-Baptiste Clément
à Saint-Ouen

Les associations

L'originalité et l'expérience acquise tout au long de l'histoire du réseau associatif de l'ANCAV-TT, constituent de véritables points d'appui pour répondre aux besoins des CE, COS, CASC, des structures équivalentes et des salariés dans toute leur diversité. Ce réseau, certes fragilisé, conserve toute sa pertinence.

À partir des enseignements tirés du projet politique adopté en 2007 et réactualisé en 2010, nous devons être en capacité d'avancer sur une meilleure lisibilité d'adhésion à notre réseau, incarné par la carte Loisirs.

Dans ce même état d'esprit, il nous faut acquérir les outils d'aujourd'hui pour plus d'efficacité dans la diffusion de la carte Loisirs en poursuivant notamment notre réflexion sur un site unique de gestion pour l'ensemble des associations et facilement accessible aux individuels comme aux collectivités.

Au sein de l'ANCAV-TT, nos associations doivent avoir une ambition commune : celle de construire des réponses sociales et solidaires à l'écoute des besoins de proximité.

C'est pourquoi, le conseil associatif a travaillé sur une charte pour mieux définir les droits et devoirs des associations du réseau dans l'intérêt de tous les adhérents du pôle. L'Assemblée générale propose que celle-ci puisse être mise en œuvre dès 2014.

Regagner le dynamisme de l'ensemble du réseau, cela passe par la convergence des expériences de toutes les associations de proximité. Mutualiser les réflexions et les activités pour déterminer les objectifs à atteindre.

Le réseau associatif doit s'insérer dans des actions en prise directe avec les territoires et les régions pour faire ainsi la démonstration de la complémentarité des projets initiés au développement local, éthique et durable. Faire en sorte que la carte Loisirs réponde efficacement aux millions de salariés qui exercent leurs activités professionnelles dans les PME et TPE, dépourvues de toute IRP, et ainsi accéder à des droits nouveaux.

Une carte Loisirs qui soit un outil fédérateur de solidarité entre tous, un passeport de l'économie sociale et solidaire ancré autour de partenariats noués avec des acteurs partageant des valeurs et actions communes.



La mise en place d'une communication plus lisible et fonctionnelle permettra une meilleure connaissance de nos actions par le plus grand nombre.

Les deux précédentes mandatures ont soulevé la question fondamentale du rôle et de la place des organisations syndicales territoriales et régionales, afin de viser à un redéploiement de nos actions dans la proximité. Cela repose avec force la question de la formation de nos élus et mandatés sur les activités sociales, afin de redonner plus de sens à notre projet de vacances et l'inscrire de façon revendicative dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Ne faut-il donc pas porter plus loin cette volonté afin que l'ensemble du mouvement syndical s'approprie cette question dans les territoires ?

L'Assemblée générale donne mandat à la direction de l'ANCAV-TT, en lien avec la CGT, afin de créer toutes les conditions pour la construction d'un module de formation sur la question des activités sociales et culturelles destiné aux élus et mandatés des CE et faire en sorte qu'il soit accessible dans les mêmes conditions que le stage Eco-CE à savoir :

- Coût du stage pris en charge par le 0,2 % de fonctionnement ;
- Salaire maintenu par l'employeur ;
- Stage effectué dans chaque mandature.

L'assemblée générale invite l'ensemble des organisations syndicales signataires de la déclaration commune « Pour le droit aux vacances pour tous » à prendre en compte et agir auprès des employeurs ainsi que des pouvoirs publics afin que cette revendication devienne réalité.

L'Assemblée générale appelle les fédérations syndicales confédérées du secteur public à se saisir de cette demande dans des formes à déterminer car les besoins en formation sur les ACS sont identiques à ceux du secteur privé.

Dans les TPE, il est nécessaire de poursuivre les actions engagées en direction, par exemple, des salariés de l'artisanat au sein des CPRIA (Commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'artisanat), comme les accords passés en Bretagne et en Champagne.

Nous aurons besoin à terme de mieux coordonner notre activité et nos propositions sur l'ensemble du territoire pour une démarche toujours plus cohérente.

Mettre en œuvre tous ces engagements, c'est remplir les conditions afin que notre réseau associatif soit « un vrai réseau » dans notre projet politique, en lien étroit avec les présidents des villages de vacances et en relation avec les directeurs de ceux-ci.

Nos associations dans les territoires se doivent d'être « la tête de pont » de la commercialisation du patrimoine des CE, COS, CASC impliqués dans notre pôle.

Notre réseau associatif doit renforcer ce lien indissociable avec les CE, COS, CASC sur les localités, départements et régions. Pour les salariés privés de représentativité, il se doit d'être l'alternative avec une offre d'activités sociales porteuse de sens et de contenu avec nos valeurs comme fil conducteur.

Cela nécessite de prendre toutes les dispositions afin que les associations du réseau ANCAV-TT en territoire puissent retrouver leur place, avec pour objectif de promouvoir notre conception des vacances pouvant aller jusqu'à la gestion de patrimoine.

Faire en sorte que chacune d'elles s'implique pleinement dans les UNAT régionales, comme l'ANCAV-TT au niveau national.



Utiles, efficaces et solidaires.

*“Solidarité,
mutualisation,
syndicalisme,
tourisme social”*

Des mots ? Des slogans ? Non, plutôt une conception et une démarche réfléchie et assumée. Mais quelle déclinaison concrète dans l'action revendicative du mouvement syndical en général et de la CGT en particulier ? Des enjeux structurants pour l'avenir du tourisme social et solidaire. Et pour l'effectivité du droit aux vacances de qualité pour tous, au centre des trois tables rondes qui ont rythmé cette 11^e Assemblée générale.

Par Michel Scheidt





Premier débat

Solidarité, mutualisation, une force au service de tous !

La première table ronde portait sur la solidarité et la mutualisation. Elle fut l'occasion d'un échange riche, franc et constructif, ouvert avec la projection du très beau film « Le retour des mineurs à la Napoule » réalisé par Pascal Crépin, de l'association « Mine de rien ».

Ce film retrace l'initiative solidaire de septembre 2010 ayant permis à 264 retraités et veuves des mineurs du Nord-Pas-de-Calais de revenir au château d'Agecroft, lieu de leurs premières vacances, il y a quelques décennies. Ce retour a été initié par la Fédération Loisirs et solidarité des retraités (LSR) et mise en œuvre grâce à une formidable chaîne de solidarité de nombreux et divers acteurs, dont des fédérations CGT, l'Avenir social, l'Agence nationale du chèque vacances (ANCV), la SNCF, le Secours populaire français, l'ANCAV-TT et bien sûr les équipes de Touristra Vacances, l'exploitant du château d'Agecroft pour le compte des CE copropriétaires et réunis dans la société civile de La Napoule.

Les participants à ce débat ont tous souligné le formidable élan de générosité et la convergence de solidarités actives ayant permis l'initiative de La Napoule dont les raisons de fond qui l'avaient motivée n'ont malheureusement rien perdu de leur actualité. En effet, 75 ans après l'obtention des congés payés, 6 retraités sur 10 se trouvent encore privés du droit de partir en vacances, faute de ressources suffisantes.

Naturellement, la question de renouveler une telle initiative solidaire en direction des retraités s'est posée. Mais s'agit-il seulement de remettre cela ? Certes, tout le monde en serait une nouvelle fois et légitimement satisfait. Mais au-delà ? Est-ce la solution ? Quelle conception d'une démarche solidaire ? Envers qui ? Les seuls retraités ? Les familles ? Les travailleurs pauvres ? Les demandeurs d'emploi ? Les jeunes ? Et avec quels moyens ? Quoi qu'il en soit, si ponctuellement, l'utilité d'une démarche solidaire a été démontrée, il reste à la pérenniser durablement. Car la solidarité à un coût.

Un coût que les pouvoirs publics n'assument pas ou plus du tout. Par exemple, sans intervention du Gouvernement, c'est le dispositif « Bourse solidarité vacances » (BSV) qui est à court terme menacé. C'est une question centrale aujourd'hui. Au regard du débat consacré à ces questions, on mesure mieux la complexité des réponses. Il serait certes possible de renouveler une initiative comme celle du retour des mineurs à La Napoule.



Deuxième débat

L'ANCAV-TT, outil CGT, quelle place et quel rôle pour chacun ?

La deuxième table ronde était inédite dans une Assemblée générale. Portant sur le rôle, la place et les relations du pôle ANCAV-TT avec la CGT notamment. Elle était très attendue.

L'ANCAV-TT a été créée en 1984 par la CGT lors de la liquidation de « Tourisme et travail », un des principaux acteurs historiques du tourisme social, afin de préserver le patrimoine de vacances sociales de « Tourisme et travail » des appétits du tourisme marchand. Outil syndical chargé de coordonner les activités de vacances, de tourisme et de loisirs des comités d'entreprise, l'ANCAV-TT a eu la bonne idée d'inviter la confédération pour consacrer un temps de débats, d'échanges et de réflexion dans cette Assemblée générale. Un temps permettant à chacun des deux acteurs d'approfondir la nature de leur relation, leurs champs de compétences respectifs et complémentaires, leur rôle et la place de chacun dans la bataille pour que le droit aux vacances pour tous devienne une réalité. Quelles coordinations ? Quelles actions communes et pourquoi ?

À partir de l'expérience du département du Var, à fort potentiel touristique, mais où la part du tourisme marchand est prépondérante, les participants au débat, ont mis en évidence l'importance de l'intervention syndicale. Pour résister, mobiliser et proposer des solutions alternatives ouvertes à tous les salariés permettant le maintien d'un patrimoine de tourisme social. Plus largement, la question du patrimoine est au centre de contradictions compliquant les choix à faire. Pour l'essentiel, il appartient à des gros ou moyens CE ou organismes équivalents de branches industrielles subissant de plein fouet les effets des restructurations économiques ; avec leurs cortèges de suppressions d'emplois et donc de réductions drastiques de leurs moyens financiers. Un problème auquel s'ajoutent, d'une part, celui de l'évolution des demandes, des attentes et des besoins des salariés en matière de vacances - des besoins largement conditionnés par la question des revenus et du pouvoir d'achat - et, d'autre part, celui des évolutions du salariat travaillant désormais majoritairement dans des entreprises dépourvues de CE.



Ils sont venus ...
 Ils reviendront ...
 «le retour des Mineurs à la Napoule» :
 un grand moment de solidarité

le DVD 15 €

Association MINE DE RIEN
appt. 11 -
190 bld de Dury 80000 AMIENS
06 70 95 97 23
asso.mine.de.rien@gmail.com

Les participants ont tous souligné le formidable élan de générosité et la convergence de solidarités actives ayant permis l'initiative de La Napoule

Des questions lourdes, dont les réponses dépendent pour l'essentiel de la capacité d'innovation et d'anticipation de toute la CGT. Les raisonnements et les repères syndicaux sur le sujet tenus hier sont-ils encore adaptés ? En période de crise, les vacances sont-elles encore une priorité dans la démarche syndicale ? Pourtant, lorsqu'on parle de vacances, on parle de salaire, de temps et d'organisation du travail, on parle d'aménagement du territoire, de développement durable, etc. La mutualisation du patrimoine social dans les territoires conditionne son existence. Sans patrimoine social accessible, pas de droit aux vacances.

Les expériences tirées des actions de la CGT dans les commissions paritaires régionales interprofessionnelles de l'artisanat (CPRIA), dans les professions de la culture (FNAS), des garages (APASCA)... montrent qu'il est possible d'avancer des solutions sans rien renier de ce qui fonde les valeurs du syndicalisme. De la même manière, le débat a mis en évidence l'importance et l'efficacité du rôle joué par le réseau associatif de l'ANCAV-TT, ses coopérations avec d'autres réseaux d'origines syndicales tels que Cezam, ou associatives comme Loisirs et solidarités des retraités (LSR) au service des familles, des salariés privés d'emploi et des retraités.

Ce débat aura permis de mieux appréhender l'urgence de la situation et l'importance des solutions à mettre en œuvre. Des solutions qui doivent nécessairement se décliner à « tous les étages de la CGT ». Tant elles concernent tous les salariés, quelles que soient leurs origines professionnelles.



Mais si le contexte a changé, il rend les valeurs du tourisme social encore plus actuelles. Dans un monde où l'individualisme grandit, l'exigence de plus de solidarité et de coopération en France et dans le monde est déçue.

Troisième débat

Tourisme social rassemblé : comment et pour quels objectifs ?

Après avoir évoqué les questions de solidarité et le cadre syndical dans lequel elles se déclinent, il restait à aborder celles du rassemblement des acteurs du tourisme social. Ce fut le thème de la troisième table ronde.

Mais de quoi parle-t-on lorsqu'on évoque le concept de tourisme social ? Ne faut-il pas aborder cette question au regard du monde dans lequel on vit ? De ses évolutions économiques, sociales, sociologiques, sociétales et environnementales ? De ses nouvelles exigences nées de la mondialisation ? Les bouleversements intervenus depuis trente ans dans le salariat ont-ils toujours été anticipés par les différents acteurs du tourisme social issus pour l'essentiel de la période du Front populaire et ensuite, de la dynamique du programme du Conseil national de la résistance ? Le tourisme social n'est ni un tourisme low-cost, ni un tourisme pour « pauvres ». Il est historiquement et durablement marqué par les valeurs de solidarité. Sans lui, des générations de travailleurs et leur famille, des générations de retraités, des générations d'enfants et d'adolescents n'auraient pas pu profiter de vacances dont on connaît mieux maintenant les effets bénéfiques et structurants, notamment en termes d'épanouissement individuel et collectif.

Mais si le contexte a changé, il rend les valeurs du tourisme social encore plus actuelles. Dans un monde où l'individualisme grandit, l'exigence de plus de solidarité et de coopération en France et dans le monde est déçue. Mais comment y répondre plus efficacement avec les moyens

qui sont ceux des acteurs du tourisme social ? N'y a-t-il pas à regarder comment mieux travailler ensemble, ANCAV-TT, CE, opérateurs historiques du tourisme social, exploitants des patrimoines... pour que le droit aux vacances de qualité pour tous soit une réalité ? À sa place, comme outil syndical, l'ANCAV-TT a initié la création d'un pôle affinitaire dédié, pluriel, ouvert et évolutif. Un pôle qui a vocation à rassembler tous ceux qui œuvrent sur le terrain des vacances des salariés, des familles, de l'enfance, de l'adolescence et des retraités. Actuellement composé de l'ANCAV-TT, de Léo Lagrange Vacances, de la Ligue de l'enseignement, de la CCAS des salariés des industries électriques et gazières, il pourrait prochainement s'élargir notamment à LVJ, à Touristra vacances, etc.

Le débat sur cette question a mis en évidence qu'il ne s'agissait pas de rassembler pour rassembler. Mais, dans le respect des diversités de chacun, rassembler pour peser davantage face à un tourisme marchand plus préoccupé de remplir ses tiroirs-caisses que de satisfaire un besoin social. Pour créer une dynamique nouvelle autour du tourisme social et de la revendication du droit aux vacances de qualité pour tous permettant de partir en osmose avec l'environnement. Pour obtenir les moyens de maintenir, rénover et développer un patrimoine vieillissant et largement insuffisant pour répondre à la demande. Pour adapter les réponses aux exigences de la situation et aux attentes des salariés et des familles. Bref, un pôle affinitaire tourné vers l'avenir pour redonner ses lettres de noblesse au tourisme social et solidaire.



La mutualisation du patrimoine social dans les territoires conditionne son existence. Sans patrimoine social accessible, pas de droit aux vacances.





L'équipe du village

Une Assemblée générale, qui de l'avis de tous doit beaucoup aux conditions d'accueil et d'hébergement.

L'environnement et le temps rien à dire. Si ! Parfois des pauses difficiles à écouter, car la météo étant au rendez-vous, dur, dur de s'enfermer !

Le seul véritable commentaire, c'est l'unanimité exprimée par les délégués et les invités sur la qualité de l'équipe de la Gaillarde « aux petits oignons », disponible, souriante, professionnelle, etc. Les adjectifs manquent pour qualifier toutes celles et tous ceux qui ont permis à nos travaux de se dérouler dans des conditions optimales.

Et que dire des soirées conviviales et fraternelles !

Franck TERRANOVA et son équipe ont reçu les félicitations du jury. Tous réunis, ils ont un incroyable talent.

Encore une fois merci.



Nos partenaires

Des partenaires, des exposants à la rencontre des délégués !

Les pauses, les instants de convivialité ont été l'occasion de discussions permettant aux exposants de mieux se faire connaître auprès de tous.

Des échanges riches qui seront, n'en doutons pas, mutuellement intéressants.